

OBJECTIFS

Densité : une production de 20 logements ou équivalents-logements par hectare.

Protéger l'espace agricole

- Préserver le caractère rural tourné vers l'agriculture,
- Valoriser le patrimoine agricole/touristique/économique.

Développer l'attrait touristique

- Renforcer l'attractivité du village,
- Préserver et aménager les espaces naturels (valoriser le Piton Nathalie).

Structurer le village

- Valoriser ce quartier de taille moyenne situé en limite de la commune par la réalisation d'équipement de proximité, permettant de densifier un cœur d'îlot de manière cohérente.

PARTI D'AMENAGEMENT

Développement urbain

- Foncier destiné en priorité à l'habitat en densification autour des équipements existants,
- Formes urbaines : développer l'habitat individuel ou groupé, habitat intermédiaire, avec locaux commerciaux en rez-de-chaussée en proximité des axes principaux

Restructurer le bourg par une réorganisation de la trame viaire

Amélioration qualitative des voies, des abords et espaces publics, favoriser les cheminements piétons,

Favoriser les connexions entre quartiers :

- Elargir et conforter la rue des becs roses, le chemin de l'école,
- Réaliser un carrefour en partie médiane du chemin de l'école, création d'une voie de liaison entre le chemin Robin et le chemin de l'école,
- Aménagement de carrefour entre la départementale n°3 et les chemins de l'école, boissy, Robin, Gonthier afin de sécuriser les déplacements et faciliter la circulation au sein du village.

